

Maîtriser la réglementation ainsi que les différents piliers de la Directive Distribution Assurance afin d'assurer une protection efficace de vos clients !

Objectifs

- Je connais les divers aspects de la réglementation en matière de distribution des produits d'assurance, devoir de conseil et de protection de la clientèle
- Je comprends les attendus réglementaires et prudentiels, les contrôles de l'ACPR
- Je fais le lien avec les autres réglementations « lutte contre la corruption, LCBFT, RGPD »
- Je maîtrise les règles en matière de contrôle interne

Programme

Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif aux pratiques commerciales et au devoir de conseil

- Les principes de la protection de la clientèle
- Les textes applicables relatifs à la protection de la clientèle
- Les différents codes régissant les pratiques commerciales
- Le devoir de conseil
- La démarche de conseil du commercial selon les produits

Identifier le rôle et les attentes de l'ACPR en matière de protection de la clientèle

- L'organisation de l'ACPR
- Les assujettis au contrôle de l'ACPR
- Les missions de l'ACPR en matière de protection de la clientèle
- Les modalités de contrôle par l'ACPR des pratiques commerciales en assurance
- Le contrôle des pratiques commerciales et digitales
- Les sanctions de l'ACPR en matière de pratiques commerciales en assurances

Distinguer les mesures de prévention et de conformité

- Intermédiation et distribution en assurance
- Protection des données

Secteurs

- Assurance

Format

- Collectif
- Distanciel synchrone
- Présentiel

Compétences

- Commerciale
- Réglementaire
- Technique métier

Thèmes

- Assurance vie
- Dépendance
- IARD
- Prévoyance
- Retraite
- Santé

Publics

- Collaborateurs
- Commerciaux
- Gestionnaires
- Managers
- Responsables
- Souscripteurs

Pré-requis

Aucun

- Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Lutte contre la fraude
- Lutte contre la corruption
- Appliquer les règles en matière de contrôle interne

Modalités pédagogiques

- Partages d'expériences
- Traitement de cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire (amont, aval à chaud, aval à froid)

Qualis Formation